

Mode d'emploi de l'actionneur de trappe JT KS

Ilka Jost JOSTechnik

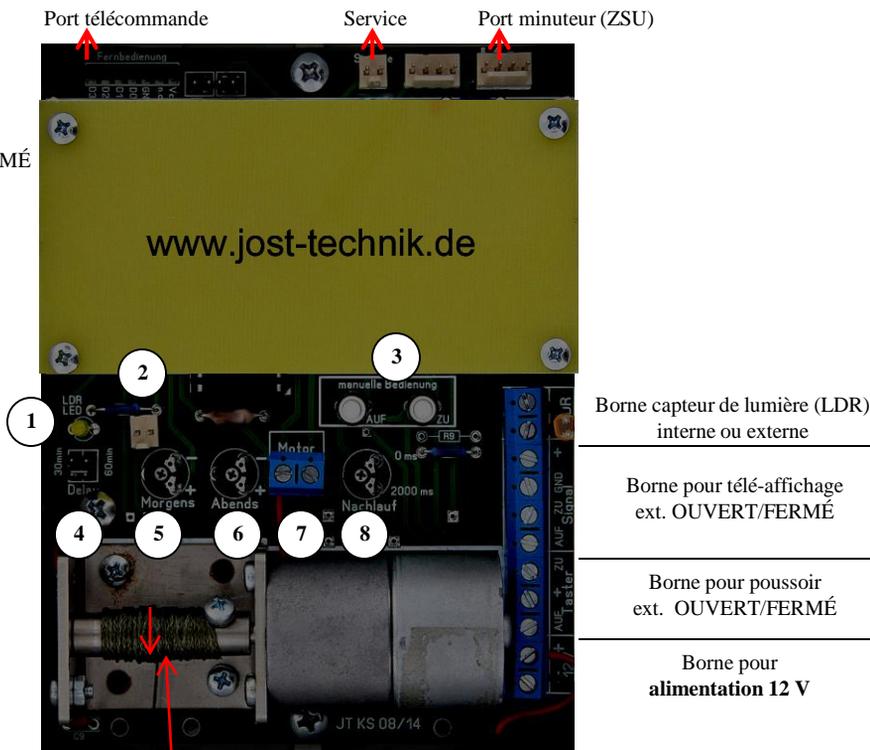
Martha.Brautzsch-Str. 26a

D - 04838 Doberschütz

www.jost-technik.de

1. Affectation des bornes de l'actionneur JT KS

- 1 Afficheur à LED pour capteur de lumière LDR
LED = ON - luminosité min. LDR atteinte
LED = OFF - obscurité min. LDR atteinte
- 2 Connexion pour éclairage ext.
- 3 Poussoir d'actionnement man. interne OUVERT/FERMÉ
- 4 Cavalier pour temporisation FERMER
Cavalier à **gauche vertical** temporisation 30 min
Cavalier à **droite vertical** temporisation 60 min
Cavalier en bas horizontal - aucune fonction
Cavalier à **gauche et à droite vertical** temporisation 90 min
- 5 Potentiomètre pour le réglage de la luminosité min. le matin. Valeurs entre 15 % et 100 %
- 6 Potentiomètre pour le réglage de l'obscurité min. le soir. Valeurs entre 2 % et 12 %
- 7 Borne pour moteur
- 8 Potentiomètre pour le réglage de la marche à vide lors de l'auto-verrouillage de la trappe (si existante). Valeurs entre 2 ms et 2000 ms (= 2 s)



La corde de traction doit être rentrée sous l'arbre

2. Mode de fonctionnement de l'actionneur de la trappe JT KS ...

L'actionneur de la trappe fonctionne en principe en mode automatique.

Ce mode est commandé par un capteur de lumière (LDR) et des potentiomètres (5 + 6 sur la fig.) pour le matin et le soir !

Le capteur de lumière mesure en permanence la luminosité, transformée ensuite en pour cents (0% - 100%) et qui sert de valeur de référence au syst. automatique pour les actions ultérieures (0% = noir total et 100% = ensoleillement direct).

Si la luminosité actuelle est supérieure ou égale à la spécification pour le matin, la LED du LDR s'allume. Ce n'est que lorsque la luminosité actuelle est inférieure ou égale à la spécification du potentiomètre Soir, que la LED du LDR s'éteint.

Potentiomètre matin (5) et potentiomètre soir (6) : le potentiomètre Matin détermine une luminosité matinale min., évaluée en % celle à atteindre, afin que l'actionneur ouvre la trappe le matin (OUVRIR). La plage des valeurs est fixée entre 15% et 100% !

Le potentiomètre Soir détermine l'obscurité minimale afin que l'actionneur ferme la trappe le soir (FERMER).

La plage des valeurs est fixée entre 2% et 12% !

Minute de sécurité : une fois la luminosité Matin ou Soir atteinte, il y a une minute de sécurité de programmée avant tout actionnement. Temps d'attente programmé. Ensuite, le syst. automatique vérifie encore une fois, si l'actionnement précédent était justifié ou s'il s'agit d'un éclairage ou obscurcissement inopportuniste non voulu.

Temporisation : ce cavalier (4) permet de temporiser la fermeture **le soir**, lorsque le LDR détecte qu'il fait noir.

Cavalier à **gauche vertical** temporisation 30 min

Cavalier à **droite vertical** temporisation 60 min

Cavalier en bas horizontal - aucune fonction

Cavalier à **gauche et à droite vertical** temporisation 90 min

Marche à vide : Cette temporisation permet de régler exactement l'actionnement d'une trappe avec auto-verrouillage sur le potentiomètre (8) entre 2 et 2000 ms (= 2 s).

Témoins sur le LDR : Le témoin jaune indique si le capteur de lumière a détecté « clair » = LED ON (clair) ou s'il a détecté « obscur » = LED OFF.

Ne pas procéder à des essais de fonctionnement avant le montage. Lire d'abord cette notice de montage !
 Ne pas pulvériser de pesticides sur les appareils ! Ceux-ci risquent d'endommager le système électronique et nous déclinons toute responsabilité, voire réparation dans ces cas !

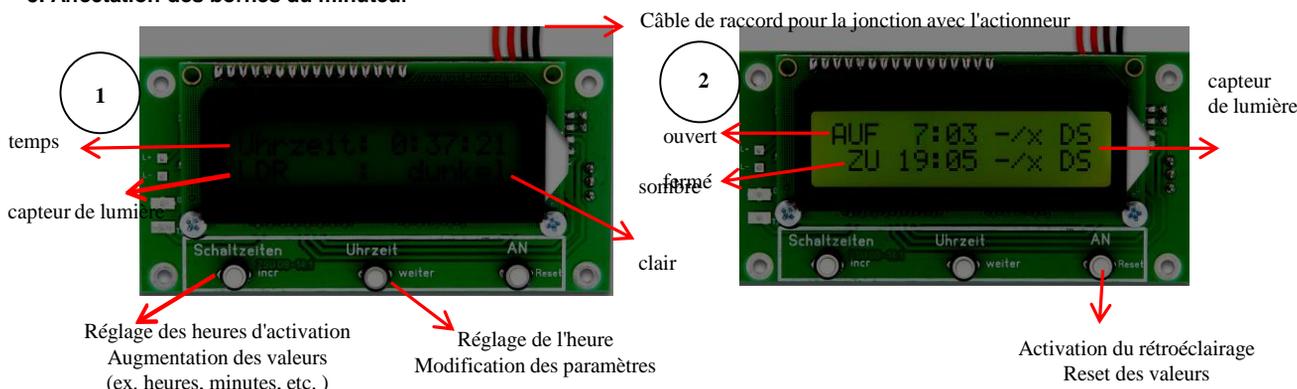
3. Montage de l'actionneur JT-KS : monter le JT-KS comme décrit dans les exemples de montage. Veiller à ce que la corde de traction sorte droite et non pas oblique du JT-KS ! La guillotine ou la trappe doivent être complètement ouverts. Dans cet état ouvert, monter la guillotine ou la trappe au moyen d'une corde de jonction à l'écrou de fixation qui fait office de butée supérieure et qui se trouve sur la face inférieure du JT-KS. Ce faisant, ne pas essayer de tirer la corde hors du JT-KS ! Ainsi, la position extrême sup. de la guillotine ou la trappe est fixée. Le JT-KS détecte automatiquement la limite inférieure de la guillotine ou de la trappe. Cette position inférieure extrême ne doit pas être réglée manuellement. Le poids de la trappe ou de la guillotine doit se situer entre 400 g et 3 kg. En cas de poids entre 300 et 400 g, ceci est à indiquer à la commande, vu qu'un autre réglage de la coupure automatique est requis. Si le JT-KS est installé à l'intérieur, un capteur de lumière extérieur est requis ! Adaptateur secteur approuvé pour une utilisation en intérieur!

4. (Première) mise en service de l'actionneur de trappes JT- KS ...

Une mise en service du JT-KS ne peut pas être réalisée sans trappe fixée (poids) !!!!

La mise en service du JT-KS doit se faire lorsqu'il fait jour. Une fois l'appareil branché avec le bloc secteur 12 V DC dans une prise ou après chaque panne ou interruption de courant, la commande commence par une routine de mise en service automatique. La trappe s'ouvre jusqu'à la butée supérieure. Ensuite, la commande contrôle le capteur de lumière (LDR) et selon l'état (clair ou obscur), la trappe s'ouvre (même si elle est déjà ouverte) ou se ferme de nouveau. Ensuite la commande passe en mode automatique. Le déroulement est identique après une interruption ou une panne de courant.

5. Affectation des bornes du minuteur



6. Fonctionnement du minuteur (ZSU)

Le minuteur fonctionne en principe avec deux heures >> Matin = 3h00 à 14h59 et Soir = 15h00 à 2h59 <<

Le minuteur reçoit un signal de l'actionneur de la trappe, lui communiquant l'état actuel du LDR. Ceci est affiché sur l'écran avec LDR : obscur ou LDR : clair. L'exécution respective aura seulement lieu lorsqu'une heure respective est atteinte. Les trois poussoirs sous l'écran ont des doubles fonctions. En mode « normal », c'est la fonction de l'inscription sous le poussoir qui est en vigueur et pendant le réglage des heures, c'est l'inscription à côté du poussoir qui est applicable.

Le poussoir de gauche (h. d'activation) permet de régler les heures d'activation. Au cours du réglage, il permet d'augmenter les valeurs.

Le poussoir du milieu (heure) permet de régler l'heure actuelle. Au cours du réglage, il permet de passer au paramètre suivant.

Le poussoir de droite (ON) permet d'activer le rétroéclairage de l'écran. Le rétroéclairage se désactive à la fin d'un réglage à la minute complète suivante. Au cours du réglage, il permet de réinitialiser les valeurs (remise à zéro).

Le minuteur est pré-réglé sur les heures et modes suivants : OUVERT 7h03 +/+ et FERMÉ 19H05 X / X

Réglage de l'heure :

Appuyer sur la touche du milieu (heure). L'éclairage est activé et le curseur clignote et s'affiche sous l'heure affichée.

Appuyer sur le poussoir de gauche («Incr») jusqu'à ce que l'heure actuelle est réglée. Appuyer sur le poussoir du milieu («weiter») pour confirmer et passer au réglage des minutes. Régler les minutes comme vous avez réglé l'heure.

Confirmer avec le poussoir du milieu pour régler les secondes. Une fois l'heure réglée, appuyer sur le poussoir du milieu («weiter») pour retourner à l'écran de départ.

Réglage des activations :

Appuyer sur le poussoir de droite (AN), l'éclairage est activé.

Appuyer sur le poussoir de gauche (heures) jusqu'à ce que l'heure affichée derrière « AUF » clignote. Régler l'heure avec les poussoirs du milieu pour Ouvrir – AUF, ainsi que les conditions d'activation respectives :

X / - Activation seulement selon l'heure réglée. Le capteur de lumière ou l'interrupteur crépusculaire sont ignorés.

- / X Le minuteur est ignoré. Seul le capteur de lumière ou l'interrupteur crépusculaire fonctionnent

X / X Soit le minuteur, soit le capteur de lumière ou l'interrupteur crépusculaire fonctionnent

+ / + Le minuteur et le capteur de lumière ou l'interrupteur crépusculaire fonctionnent

Il en résulte les exemples de réglage suivants :

X / - La trappe doit s'ouvrir à __h__ du matin (seul. l'heure).

- / X La trappe doit s'ouvrir le matin lorsqu'il fait clair (seul. via capteur de lumière ou interrupteur crépusculaire).

X / X La trappe doit s'ouvrir à __h__ du matin **ou** s'il fait suffisamment clair.

+ / + La trappe doit s'ouvrir à __h__ du matin **et** il faut qu'il fasse suffisamment clair.

Avec le poussoir »weiter«, régler les conditions pour la fermeture :

Il en résulte les exemples de réglage suivants :

X / - La trappe doit se fermer à __h__ du soir (seul. l'heure).

- / X La trappe doit se fermer le soir lorsqu'il commence à faire noir (seul. via capteur de lumière ou interrupteur crépusculaire).

X / X La trappe doit se fermer à __h__ **ou** s'il commence à faire noir.

+ / + La trappe doit se fermer à __h__ **et** il faut qu'il fasse noir.

Le minuteur est maintenant opérationnel !

7. (Première) mise en service de l'actionneur de trappe JT KS avec minuteur (ZSU)

Une mise en service du JT-KS ne peut pas être réalisée sans trappe fixée (poids) !!!!

Une fois l'appareil branché via bloc secteur 12 V DC à une prise ou après une panne ou une interruption de courant, la commande commence par une routine de mise en service automatique.

La trappe s'ouvre jusqu'à la butée supérieure. Ensuite, la commande contrôle le capteur de lumière (LDR) et selon l'état (clair ou obscur), la trappe s'ouvre (même si elle est déjà ouverte) ou se ferme de nouveau. Ensuite la commande passe en mode automatique. Le déroulement est identique après une interruption ou une panne de courant.

Important : Dès qu'on utilise le minuteur, toutes les actions dépendent de l'heure de la journée

>>> voir **Mode de fonctionnement du minuteur**

8. Entretien : La corde de traction et l'engrenage n'exigent aucun entretien. Ne pas les huiler, ni les graisser !

Charge : env. 300 g à 3 kg max. (5 kg max. sont possibles avec des poulies de renvoi comme poulie multiple)

9. Élimination

Les emballages de vente sont des articles destinés au consommateur (§ 3 alinéa 1 N° 2 du règlement (CEE sur les emballages).

Le fabricant ou le distributeur est tenu à reprendre gratuitement les emballages dans son magasin ou à mettre à disposition à proximité des points de ramassage locaux (§ 6 alinéa 1) ou de participer à un système permettant de recycler les emballages finaux.

Obligation d'information selon le règlement sur les batteries

Dans le cadre de la vente de piles ou de la livraison d'appareils contenant des piles, nous sommes tenus à vous informer que le consommateur final est responsable du retour des piles usagées. Vous pouvez renvoyer gratuitement les piles usées, que nous avons/avons eu comme piles neuves dans notre gamme, à notre dépôt d'expédition (adresse d'expédition). Les symboles sur les piles ont la signification suivante :

Le symbole de la poubelle barrée signifie que la pile ne peut pas être jetée dans les ordures ménagères.

Pb = la pile contient plus de 0,004 % en poids de plomb

Cd = la pile contient plus de 0,002 % en poids de cadmium

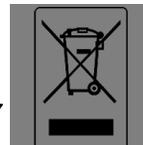
Hg = la pile contient plus de 0,0005 % en poids de mercure

Directive DEEE 2002/96/CE

Selon la directive européenne DEEE, il est interdit de jeter les appareils électriques et électroniques dans les ordures ménagères. Leurs composants doivent être amenés aux centres de recyclage ou d'élimination, vu que des composants toxiques et dangereux peuvent nuire à l'environnement en cas d'élimination inappropriée. A la fin de leur vie, vous en tant que consommateur, êtes tenus à rendre les appareils électriques et électroniques gratuitement au fabricant ou au point de vente ou à des points de collecte publics (loi sur les équipements électriques).

Pour plus de détails, observer la législation du pays respectif. Le symbole sur le produit, le mode d'emploi ou/et l'emballage y fait référence.

N° registre WEEE : DE58973207



Déclaration de conformité selon la directive sur les machines 2006/42/CE du 17 mai 2006, appendice II A

Par le présent document, nous déclarons que la conception et la construction de l'appareil désigné ci-après, ainsi que le modèle commercialisé par nos soins, sont conformes en termes de conception et de construction aux exigences de sécurité et de santé de la directive sur les machines 2006/42/CE.

Toute modification sur l'appareil, exécutée sans notre accord, annulera la validité de cette déclaration.

Fabricant/personne autorisée :

Jost-Technik Inh. Ilka Jost Martha-Brautzsch-Str. 26a, D- 04838 Doberschütz Tél. : +49(0)34244/59566

Description de l'appareil :

• Fonctionnement : Actionneur de trappe • Type/modèle : JT-KS ...

• Numéro de série : V1 • Année de construction : 2014

Le produit est également conforme aux directives et prescriptions suivantes :

• Directive CEM (2004/108/CE) du 15 décembre 2004

• Directive sur la basse tension CE (2006/95/CE) du 27 décembre 2006

Personne autorisée à établir la documentation technique :

Gerd Jost Martha-Brautzsch-Str. 26a D-04838 Doberschütz